

# Essingnan

Bi-hebdomadaire - Récépissé N°00000044/RDDJ/J06/BASC

Le verbe immortel

**Lom-Pangar**  
Les populations  
bradent leurs  
maisons de  
relocalisation

P 10

**POUR LE RESPECT DES RÉSULTATS DE LA PRÉSIDENTIELLE**



# LES CAMEROUNNAIS FONT CHORUS

P 2-3-4-5

**CACAOCULTURE**

**L'Etat s'approprié  
la publication de  
Benjamin Ombe**

P 7

**RECENSEMENT PHYSIQUE DU PERSONNEL DE L'ETAT**

**Motaze débusque 44 000  
agents présumés fictifs**

P 6

# Camerounais, politiques, société civile et forces vives appellent au calme et à la paix

Le contentieux postélectoral a été vidé, au petit matin du 19 octobre 2018 au terme d'une audience qui a permis au peuple camerounais et au monde entier d'avoir la confirmation de la vitalité de la démocratie camerounaise. A l'intérieur comme hors du pays, ce moment reste mémorable pour ceux qui doutaient encore de la marche de la démocratie au Cameroun où l'on a vu des prisonniers comme le prophète Bertin Kisob sortir de leur lieu de détention pour venir défendre leur recours devant le Conseil constitutionnel. La haute juridiction sera encore la vedette de ce lundi 22 octobre 2018, jour de proclamation des résultats de la présidentielle du 07 octobre. Inutile donc d'appeler aux marches et au soulèvement. C'est en tout cas ce qui se dégage des échanges que votre journal a pu avoir avec différents leaders dans des secteurs variés. Pour les uns et les autres, il faut éviter de détourner le sens réel de la souveraineté nationale qui appartient au peuple. Les Camerounais rejettent donc toute possibilité de coup d'Etat populaire. D'autant plus que le déroulement du contentieux post-électoral témoigne de la maturité du peuple camerounais et de sa classe politique. D'où les engagements pris et ces appels sont lancés.

Propos recueillis Par Léger Ntiga, Jean-Pierre Bitongo et Crescence Yolande Akaba

## LES ÉVÊQUES DU CAMEROUN

**"Nous invitons les partis politiques à faire preuve de mesure"**

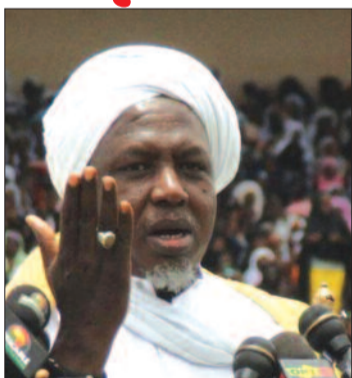
Les évêques camerounais appellent, dans ce premier rapport, les partis politiques à faire preuve de mesure à la publication des résultats officiels. Ils invitent notamment le candidat qui sera reconnu gagnant par les instances compétentes à ne pas provoquer ses adversaires. Ils invitent les éventuels perdants à reconnaître leur défaite en félicitant le gagnant. Dans une précédente déclaration publiée le 24 août, la Conférence épiscopale ca-

merounaise s'était inquiétée du contexte assez tendu dans lequel devait se dérouler l'élection. Elle avait aussi rappelé que seul un vote libre et transparent pouvait «garantir la paix, la stabilité et la justice» et avait invité les Camerounais à choisir des candidats capables de faire face à la crise sociale, économique et politique du pays, de lutter contre les inégalités, la corruption, le chômage et la secte Boko Haram.



## MOUSSA OUMAROU (COORDONNATEUR GÉNÉRAL DU CONSEIL DES IMAMS DU CAMEROUN)

**"La paix est notre trésor le plus cher"**



"Comme nous le disions déjà à la veille de la Fête nationale du Cameroun, le 20 mai 2018, au sortir des travaux de notre quatrième conférence des imams et dignitaires musulmans du Cameroun alors que la secte islamiste menait plusieurs opérations contre notre pays, la

paix est notre trésor le plus cher. D'où d'ailleurs le thème de notre assise de l'époque à Yaoundé: «l'Islam face aux défis de la paix et de la sécurité». Nous avons entretenu les participants sur la «citoyenneté responsable». Ceci veut dire que le religieux vit au cœur d'une société et ne peut être indifférent aux préoccupations de cette

société. Un imam est d'abord et avant tout un citoyen, qui vit dans une société qui a des règles. Il a le devoir de respecter l'autorité étant donné que le saint Coran est clair que tout pouvoir vient de Dieu. Dès lors toute désobéissance à, la volonté de Dieu est considérée comme un acte de rébellion".

## SAMUEL ETO'O (ANCIEN CAPITAINE DES LIONS INDOMPTABLES)

**"La construction du Cameroun passe par la paix"**

Je l'ai dit lors de notre audience avec le président de la République, Paul Biya avec le président de la Caf, Ahmad Ahmad, le Cameroun nous appartient à nous tous. On ne peut pas le construire si on n'a pas cette paix. Je souhaite encore une fois que le Cameroun ait un leader rassembleur au sortir de

la récente élection présidentielle. Cette convergence renforce le vivre-ensemble et le maintien de la paix. La coexistence pacifique au Cameroun doit être une réalité de tous les instants. Au mois de mai dernier avec la ministre des Enseignements secondaires, je disais toute ma disponibilité pour tout. Pour mes frères

du Sud-ouest et du Nord-ouest, pour les pouvoirs publics, pour toutes les bonnes volontés. Qu'on puisse dialoguer et partager. Qu'on puisse manger ensemble à la fin de la journée.



CHEMUTA DIVINE BANDA (PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS)

## "La Cndhl invite à la préservation de la paix et de la stabilité de notre pays"

**D**ans l'attente de la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel, la Cndhl en appelle à tous les acteurs politiques du processus électoral en cours, en vue du respect de l'État de droit et des principes fon-

damentaux qui régissent les élections au Cameroun. La Cndhl invite l'ensemble des citoyens camerounais à attendre dans la sérénité et dans la quiétude la proclamation des résultats de l'élection présidentielle et à œuvrer par la même

occasion pour la préservation de la paix et de la stabilité de notre pays, conditions indispensables au plein exercice des droits et libertés



GRÉGOIRE OWONA (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU COMITÉ CENTRAL DU RDPC)

## Nous appelons les Camerounais au calme et à la sérénité

**N**ous voulons la paix des cœurs, nous voulons la paix des esprits. C'est à cela qu'exhorte le président Biya et c'est à cela qu'exhorte le candidat Paul Biya. En quoi les griefs formulés par la requête de M. Kamto entachent la sincérité des votes faits par les citoyens camerounais le 07 octobre. Car l'annulation de l'élection généralement obéit à une logique de remettre les partis dans les positions où elles étaient avant

les élections. Pour cela il fallait un évènement majeur et irréversible. Maintenant que le contentieux est derrière nous, nous appelons les Camerounais au calme et à la sérénité. Ce dytyque seul peut favoriser un



mieux-être pour les populations et une stabilité du pays. Qu'on le sache bien, nous allons tous passer mais le Cameroun ne passera pas. Donnons des raisons de le garder sauf aux générations futures.

OLIVIER BILÉ (PRÉSIDENT DE L'UFP ET CANDIDAT RECALÉ)

## "Je préconise la reconnaissance de la sacralité de nos lois républicaines"

**J**'exhorte les uns et les autres au respect de notre Constitution et les valeurs de fraternité, d'amour du prochain, de solidarité, de prospérité et de paix qui ont toujours eu cours dans notre pays. Personne n'a intérêt à créer un autre foyer de tension au Cameroun. Pour la préservation de la paix, je préconise la reconnaissance de la sacralité de nos lois républicaines. Ceci passe par la soumis-



sion au verdict du Conseil constitutionnel après la promulgation des résultats. Je rêve de voir tous les enfants du Cameroun, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, fraterniser et coopérer en dehors de toute considération tribale et régionale. Je voudrais les voir prospérer davantage dans un univers où couleront le miel, le lait, dans un pays devenu un Eldorado.

ROBERT BAPOOH LIPOT (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UPC)

## Nous devons consolider l'unité nationale et indivisibilité du Cameroun

**L**e peuple camerounais ayant fait son choix, la souveraineté camerounaise ayant été exprimée, il est normal aujourd'hui que toute la classe politique, les leaders d'opinion, la société civile ne ménagent aucun effort pour que la paix soit sauvegardée dans notre pays. Au niveau de l'Union des populations du Cameroun, nous avons la ferme conviction, au regard des enjeux et des urgences, que notre peuple doit nécessairement rester calme et respecter scrupuleusement le verdict des

urnes, les institutions républicaines et l'ordre républicain. Maintenant, nous devons mener des actions qui vont nous permettre de consolider les acquis de notre démocratie et de notre histoire que sont l'unité nationale et l'indivisibilité du Cameroun.

Le pays étant attaqué par des forces terroristes et sécessionnistes, nous devons donc aujourd'hui unir nos forces pour que notre pays reste très jaloux de sa liberté, pour que l'intégrité de notre territoire soit à jamais sauvegar-

dée. Nous avons la ferme conviction que tous les Camerounais sont épris de paix et que le président Paul Biya qui sera réélu à tous les arguments



nécessaires pour que le Cameroun reste un et indivisible. Nous demandons au peuple camerounais de rester unis derrière le président Paul Biya afin qu'avec lui nous puissions relever les grands défis qui sont lancés à notre peuple aujourd'hui.



## Jean Nkuete (secrétaire général du Comité central du Rdpc) Un Cameroun debout dans la paix

« La proclamation des résultats est un moment important pour lequel les Camerounais ne doivent pas être distraits par des appels inutilement haineux. L'élection est déjà derrière tout le monde. A partir de maintenant, il faut bâtir demain. Et ce futur est marqué par des projets en cours et à venir. Le président qui sera proclamé élu, quel qu'il soit, doit bénéficier du soutien de tous les Camerounais. Notre souhait est que ce soit notre candidat, président sortant, président national du Rdpc, Paul Biya. Nous sollicitons de tous les Camerounais beaucoup de calme. Pour un Cameroun stable et pacifique. Un Cameroun à la conquête de nouvelles victoires ».

HENRI EYEBE AYISSI (PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA CAMPAGNE DU RDPC POUR LA LÉKIÉ)

## "Non à tout comportement antipatriotique "

Non à tout comportement antipatriotique, contraire à l'intérêt national, en particulier de nature à ternir l'image de marque du Cameroun sur la scène internationale, à travers toutes formes d'atteintes à l'institution présidentielle de notre pays et à la personne qui l'incarne. Le président de la République est, en effet, l'élu de la Nation entière, y compris des compatriotes de la diaspora. A tous les candidats à l'élection du président de la République du



07 octobre qui ont, en amont, accepté les règles du jeu et doivent le faire jusqu'au bout, jusqu'à la fin normale du processus électoral. A l'ensemble des citoyens, quels que soient leurs statuts personnels, professionnels et sociaux ; nul n'étant au-dessus des lois de la République. A l'ensemble les Partenaires extérieurs du Cameroun : le Cameroun est un Etat libre, indépendant et souverain ».

NATHALIE NGAH ALIMA EPSE NGONO, ÉTUDIANTE

## « Je dis aux Camerounais de rester tranquille »

« Actuellement la ville est tranquille. Nous espérons que dans les autres régions autres que celle du Centre, c'est le même climat qui y règne. Je dis aux Camerounais de rester tranquille. Tous nos cœurs battent actuellement pour l'attente des résultats. Attendons tous la proclamation des résultats dans un silence absolu. Concernant

ceux qui disent descendre dans les rues pour des revendications, je ne crois pas qu'ils seront capables de le faire. Parce qu'actuellement les Camerounais ne sont plus ignorants, ils sont désormais sages. Ils savent à présent quoi chercher dans leurs vies. Et savent ceux qu'ils veulent depuis le début des élections. J'appelle tout citoyen à la tranquillité, à la

paix. Les différents candidats doivent rester sereins. Que les perdants digèrent la défaite dans la paix. Et de nous permettre, nous autres Camerounais de continuer nos activités dans la paix. Que le gagnant de cette élection présidentielle améliore ce qui n'a pas été fait dans le passé. »



DIEUDONNÉ ATANGANA, CONDUCTEUR

## « Préservons tous la paix dans notre pays »



« Cette échéance présidentielle nous a montré les forces et les limites des différents partis politiques en course. Il est important que toutes les populations confondues acceptent et respectent les résultats officiels des urnes. Ne nous laissons en aucun cas manipuler par des

vendeurs d'illusions. Peu importe la personne que chacun d'entre nous a voté, je pense que tout citoyen doit participer à la préservation de la paix. Après les résultats de l'élection présidentielle rendus par le Conseil constitutionnel, personne ne doit s'acharner sur l'autre. Je demande aux compa-

triotés de rester chez eux. Que les perdants respectent aussi ces résultats. Et de se concentrer pour les prochaines élections (municipales, législatives). Pour ces occasions, que la jeunesse s'inscrive davantage sur les listes électorales pour ne plus. Le nouveau président de la République

qui sera connu d'ici peu garantisse la paix et la vie du peuple. Qu'il travaille pour ce peuple. Nous n'avons pas un autre pays que celui-ci, le refrain de notre hymne national nous interpelle. Préservons tous la paix dans notre pays le Cameroun »

JULIEN NGA EBEDÉ, CENSEUR DE LYCÉE

## « De grâce, ne laissons pas Cain entrer au Cameroun »

« Le Conseil Constitutionnel ayant vidé le contentieux électoral, il est de bon ton que les Camerounais de tous bords (politiques et sociologiques) respectent les résultats officiels tels qu'ils seront rendus par celui-ci. Il faut cependant que la partie gagnante ait le triomphe modeste et la perdante

fasse montre de fair-play. En effet, le Cameroun ne pourra se construire que dans la paix et l'unité de ses enfants. Les extrémistes qui vendent la peur aux populations sont du mauvais côté de l'histoire. Ce qui s'est vu au Conseil constitutionnel a été une preuve à n'en point douter que notre pays a atteint un

stade de démocratie que nous envieront beaucoup d'Etat au monde, même parmi les plus développés. Il y a seulement à parfaire celle-ci au mieux des générations à venir. Par ailleurs, il faudrait que le candidat gagnant prenne véritablement à bras-le-corps la résolution des questions sociales à savoir celles

liées à la santé, l'éducation, les infrastructures, etc. In fine, le Président Biya a amorcé le développement du Cameroun et celui-ci ne peut-être pérenniser que dans la paix et la stabilité des institutions. De grâce, ne laissons pas Cain entrer au Cameroun ! »





FIN DU CONTENTIEUX POSTÉLECTORAL

## Le Mrc et le Sdf perdent la bataille judiciaire

**Les requêtes de Maurice Kamto et de Joshua Nbangi Osih, ont été rejetées, les 18 et 19 octobre 2018, par la Conseil constitutionnel.**

Par Jean-Pierre Bitongo

Les plaidoiries devant le Conseil constitutionnel ont capté pendant pratiquement quatre jours l'attention des Camerounais, à travers certaines chaînes de télévision nationales, notamment la Crtv. Il est exactement 2h05mn, au petit matin du 19 octobre 2018, lorsque Clément Atangana, le principal juge électoral, rend la décision de la 18e et dernière affaire du rôle du contentieux post électoral. Il s'agit du recours du candidat Joshua Osih du Social democratic front (Sdf) qui demandait l'annulation totale de la Présidentielle 2018. Commencés le 18 octobre 2018, c'est à minuit 40 minutes, le 19 octobre 2018, que finissent les débats et à Clément Atangana, le président du Conseil constitutionnel, de suspendre l'audience. Après une heure 25 minutes de mise en délibéré, les 11 sages regagnent la salle d'audience pour rendre la sentence finale. «Le Conseil constitutionnel, statuant publiquement, contradictoirement à l'égard des parties en matière électorale, en dernier ressort et à l'unanimité des membres,

décide: En la forme, déclare la requête de sieur Joshua Nbangi Osih recevable. Au fond, sur le premier moyen pris de la violation des articles 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de l'article 25 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, il ressort du dossier et des débats que l'élection du 07 octobre 2018 a eu lieu dans les deux régions du Nord-ouest et du Sud-ouest où il a été enregistré respectivement 32 729 et 57 084 votants. Pour le Conseil, le moyen n'aura pas été justifié. Sur le reste des moyens et griefs soulevés sont sans incidence sur les résultats de l'élection, au sens de l'article 134 du Code électoral, compte tenu du nombre de suffrages exprimés en faveur du requérant». «Par ces motifs, rejette la requête de Joshua Nbangi Osih comme non justifiée, laisse les dépens à la charge du trésor public, ordonne la notification de la présente décision à ElecCam et aux autres parties ainsi que sa publication au journal officiel en français et en anglais», prononce Clément

Atangana. Il est exactement 2h05mn, le 19 octobre 2018, lorsque l'audience est levée. Ce verdict tombe après le rejet, le 18 octobre 2018, de la requête de Maurice Kamto, le candidat du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc). Le Mrc et sa clique d'avocats qui dénonçaient les fraudes et irrégularités qui mettraient en cause la crédibilité de l'élection, n'ont produit aucune preuve irréfutable pouvant convaincre le Conseil constitutionnel. Qu'à cela ne tienne, le candidat du Mrc a tout de même eu le courage ou alors la malice d'inviter les membres du Conseil constitutionnel à faire preuve d'impartialité et d'indépendance dans le jugement qu'ils devront rendre.

### Non fondées et non justifiées

Malheureusement pour lui, la loi a été dure et sa requête a été jugée non fondée et non justifiée. Ainsi s'achevait le match politique pour lequel Maurice Kamto se prévalait vainqueur, un jour après le vote du 07 octobre 2018. Au cours des plaidoiries, la défense du candidat Paul Biya a fait valoir des arguments solides amenant à reconnaître la vérité, après les accusations du requérant Maurice Kamto et ses conseils. les représentants d'Élections Cameroon (Ele-

cam) avec en tête le directeur général adjoint des élections Abdoul Karimou, ceux du ministère de l'Administration territoriale conduits par le secrétaire général Pierre Essomba, et ceux du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) contrôlés par Grégoire Owona, le secrétaire général adjoint du Comité central du Rdpc, n'ont pas loupé l'occasion pour démonter les graves accusations de fraudes portées par Maurice Kamto contre leur parti et leur candidat. «M le président, honorables membres du Conseil constitutionnel, je voudrais dire que le Rdpc a été insulté ici comme cela n'est pas possible. On nous a attribué l'Adn de la fraude. C'est une insulte non seulement à nos militants, à nos responsables, mais aussi à nos électeurs et forcément à notre candidat. J'aurais pu vous prier de demander à M Kamto de retirer ces injures. Mais le connaissant, je sais qu'il ne le fera pas», a plaidé le secrétaire général adjoint du Comité central du Rdpc, Grégoire Owona. Crucifiant Maurice Kamto de vouloir semer les germes du tribalisme qu'il prétend combattre: «Qu'est-ce que Bulu et Bamiléké viennent chercher ici? Il est vient parler des Bulu et des Bamiléké, candidat à la présidence de la République

du Cameroun. C'est inadmissible... On a quitté le terrain du droit pour se déplacer dans le terrain du dilatoire et de la politique». Et de conclure: «Les élections se gagnent dans les urnes... On ne peut pas venir produire de faux papiers et se prévaloir d'avoir gagné une élection. Le Mrc n'a pas pu produire des arguments de droit». Pour finir, tous les 18 recours déposés au rôle du Conseil constitutionnel par trois candidats à la Présidentielle (Cabral Libii Li Ngue Ngue, Maurice Kamto et Joshua Nbangi Osih) et par le prophète Bertin Kisob, pensionnaire de la prison centrale de Yaoundé-Kondengui et président national du Parti camerounais pour la justice sociale (Cpsj) et le pasteur Rigobert Aminou Gabanmidanha, tous deux candidats recalés par ElecCam pour la présidentielle 2018, ont été rejetés. Permettant ainsi aux 11 sages (Clément Atangana, le président, et les membres Emmanuel Mbondé, Joseph Marie Bipoun Woum, Mme Florence Rita Arrey, Emile Essombe, Paul Chosy Nkwi, Jean Baptiste Baskouda, Bah Oumarou Sanda, Charles Etienne Lékéné Donfack, Jean Foumane Akame et Tidjani Amadou) de mettre un terme à cette audience de quatre jours.

SECTEUR BANCAIRE

# Des avocats entraînent J B Bokam et la Bicec en Justice

**Michel Janvier Voukeng et Guy-Alain Tougoua sont opposés à la vente de la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicec) au bénéfice exclusif du Marocain, Banque centrale populaire.** ● S.A

La deuxième audience de l'affaire des avocats camerounais (Michel Janvier Voukeng et Guy-Alain Tougoua) opposés au rachat de la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicec), filiale de Banque populaire Caisse d'épargne (Bpce), par les Marocains de Banque centrale populaire (Bcp), a eu lieu au Tribunal de première instance à Bonanjo (Douala), le 17 octobre. Le juge de référé attendait la « conclusion et réplique » de la Bpce, de la Bicec et de la Commission des marchés financiers (Cmf). Finalement, une autre audience a été programmée pour le 24 octobre 2018 pour « observation des demandeurs sur la lettre de constitution d'avocat du cabinet Ngnie Kamga ».



En d'autres termes, l'avocat issu du cabinet camerounais Ngnie Kamga pour défendre à la fois la Bpce et la Bicec, a été récusé par les requérants Michel Janvier Voukeng et Guy-Alain Tougoua. Ces deux derniers ont estimé que les conseils de la cause doivent être séparés : d'une part le Conseil d'administration de la Bicec (chapeauté actuellement par Jean Baptiste

Bokam) doit désigner ses avocats, et d'autre part, la Bicec en tant que banque, Bpce et Bcp doivent être défendues par des avocats différents. Si ce n'est pas fait ainsi, les plaignants pensent qu'il y aura « conflit d'intérêt ». Cette affaire judiciaire est née suite à une annonce de Bpce, le 24 septembre 2018. Le groupe français avait alors annoncé qu'il est entré en

« négociations exclusives » avec le Groupe Banque centrale populaire en vue de la cession des participations détenues par Bpce International dans ses filiales africaines, dont la Bicec au Cameroun.

**Concurrence fermée**

Cette offre ferme est contestée par les avocats camerounais Michel Janvier Voukeng et Guy-Alain Tougoua. Pour les plaignants camerounais, « toutes les autorités de contrôle de concurrence, y compris la juridiction de céans ont été royalement méconnues par les parties cocontractantes ». Les requérants sollicitent la réforme du processus initié par le Bpce, du moins en ce qui concerne la Bicec, voire la suspension de celui-ci. En outre, en vue des actions futures en annulation, les plaignants entendent formaliser juridiquement leur opposition à la cession en cours devant le juge de référé, juge de la conservation des preuves. Pour ce faire, une autorisation est requise par l'article 182 du code de procédure civile et commerciale. En dehors de la procédure judiciaire Voukeng et Tougoua ont aussi la Commission nationale de la concurrence sous le couvert du ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana.

A cette instance, les requérants demandent l'interdiction, sinon l'ouverture des négociations à toutes les parties intéressées.

Ce qui permettra aux citoyens d'accéder à la richesse nationale pour améliorer leurs conditions de vie. « Il importe de constater que le Cameroun dispose d'une bourse des valeurs mobilières au sein de laquelle les entreprises à la recherche de capitaux peuvent en lever de façon illimitée autant qu'elles soient crédibles aux yeux des investisseurs », martèlent les avocats. Pour eux, au cas où Bpce refuse d'ouvrir la transaction, qu'il soit intimé à sa cocontractante de se départir d'un certain nombre d'actions au profit de ressortissants camerounais. Pour les avocats, « toutes les autorités de contrôle de concurrence, y compris la juridiction de céans ont été royalement méconnues par les parties cocontractantes ».

Bien plus, le Groupe Bpce est actionnaire de Bpc. La Bicec étant l'une des plus importantes banques du paysage financier camerounais en termes de volume de dépôts clientèle, les requérants constatent qu'il y a un péril grave pour l'ordre public économique à ce que tant d'intérêts vitaux soient détenus par les capitaux d'un même pays, le Maroc. Dans cette veine, les avocats rappellent qu'une autre banque de premier rang de droit camerounais [Scb] est déjà sous l'escarcelle des capitaux marocains et que la cession de la Bicec en ferait la deuxième sur les cinq premières banques du Cameroun.

GESTION PUBLIQUE

# 44 000 agents de l'Etat présumés fictifs reversés au bon de caisse

**Dans le cadre de l'assainissement du fichier solde l'Etat, c'est une mesure transitoire du ministère des Finances pour la période allant 26 octobre 2018 au 4 janvier 2019.** ● S.A

Suite à l'opération de comptage physique du personnel de l'Etat du Cameroun (Coppe) initiée entre avril et juin 2018, Louis Paul Motaze, le ministre des Finances, annonce qu'en prélude à la phase du contentieux du Coppe, la phase du pré-contentieux débutera le 26 octobre 2018 pour s'achever le 4 janvier 2019. « Cette importante étape du Coppe 2018, vise à clarifier la situation des agents publics non recensés, ainsi que ceux dont le recensement a été invalidé à l'issue de l'exploitation des différentes données collectées. », explique M. Motaze qui ajoute : « A ce titre, le paiement des salaires des mois d'octobre, de novembre et de décembre 2018 desdits agents, se fera

exclusivement par bon de caisse dans toutes les perceptions de la ville de Yaoundé contre présentation d'un quitus. » Afin de faciliter l'obtention du quitus, plusieurs postes de contrôle et d'orientation seront installés au sein du ministère des Finances (Bâtiment A). Ils seront fonctionnels tous les jours ouvrables de 7h 30 à 15h 30 au cours des trois périodes sus évoquées. Tous les agents concernés se présenteront munis des pièces suivantes : une demie photo 4X4, une photocopie de la carte nationale d'identité, une photocopie de l'acte de recrutement, une attestation de présence effective signée après le 18 octobre 2018, une photocopie de l'acte de nomi-

nation (si l'agent occupe un poste de responsabilité). Par ailleurs, il faudra fournir les documents originaux justifiant le non recensement de l'agent pendant la période du comptage physique (pour les agents non recensés), les documents complémentaires exigés par le contrôleur pour les agents publics dont le recensement a été invalidé. Au terme de l'opération de comptage physique des agents de l'Etat camerounais au mois de juin dernier, 44 000 fonctionnaires présumés fictifs ont été démasqués, sur les 310 786 agents émergeant officiellement à la Fonction publique. Ce dénombrement a « pour but d'identifier et d'expurger du fichier solde de l'Etat, tous les agents publics y émergeant irrégulièrement, du fait d'une absence non justifiée, d'une démission ou d'un décès non déclaré », selon les explications du ministre des Finances. L'an dernier, l'Etat a payé une masse salariale et



des pensions de 1100 milliards Fcfa. En comparant avec ce qui était initialement prévu dans la Loi de finances 2017 (1203,5 milliards Fcfa), l'on note que le Trésor public a fait une économie de 103,5 milliards Fcfa, pour ce qui concerne les dépenses pour le personnel de l'Etat et le paiement des pensions. Pour l'exercice 2018, l'Etat du

Cameroun a prévu une enveloppe de 1185,5 milliards Fcfa pour ces deux postes de dépenses. C'est-à-dire 1024 milliards pour les salaires et 161,5 milliards pour les pensions. Mais, l'Etat compte réduire davantage la masse salariale, cette année, en procédant au nettoyage des fonctionnaires fictifs.

VEILLE STRATÉGIQUE

# Le gouvernement s'approprie une recherche sur le cacao

**Le Premier ministre, Philemon Yang a reçu en audience le directeur général de Knowledge Consulting, Benjamin Ombe, le 18 octobre 2018 à l'immeuble Etoile à Yaoundé. A l'issue de leurs échanges, le chef du gouvernement a instruit le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Henri Eyebe Ayissi à engager la vulgarisation des fruits des 119 notes de l'étude.**

• Léger Ntiga

L'audience entre le Premier ministre (Pm), Philemon Yang et le directeur général (Dg) de Knowledge Consulting, Benjamin Ombe avait pour ordre du jour la dédicace de l'ouvrage «Le cacao au Cameroun et en Afrique en 2017: 119 notes de veille stratégique», ainsi que la présentation de la toute première étude de marché sur le cacao au Cameroun. Au cours des échanges du 18 octobre 2018 dans les services du Premier ministre, Benjamin Ombe a présenté ses œuvres au chef du gouvernement. Motivé au départ par la plateforme digitale [www.cacao-cm.info](http://www.cacao-cm.info) dont il est le promoteur, start-uppeur a jugé judicieux de publier deux ouvrages pour «accompagner le gouvernement dans sa politique de relance et de modernisation de la filière cacao au Cameroun». Une initiative fortement sa-

luée par le chef du gouvernement qui a jugé l'ensemble des réalisations «incroyable» et «utile». Pas étonnant que Philemon Yang ait instruit le ministre de l'Agriculture et du Développement rural (Minader), pour une «large vulgarisation de ces travaux». Le Pm en a recommandé une appropriation aux différents départements ministériels qui interviennent dans ce secteur à savoir: le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Minader); le ministère du Commerce (Mincommerce) et le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat). Sans tarder le Minader, Henri Eyebe Ayissi a reçu Benjamin Ombe vendredi, 19 octobre. Entouré de ses collaborateurs dont le secrétaire général du Minader, Henri Eyebe Ayissi s'est réjoui de l'existence des tels outils dans la mesure où l'in-



formation est au cœur de la prise de décision.

### Projets de collaboration

Il a ainsi pris des engagements formels sur la disponibilité de son département ministériel à soutenir l'initiative pour une appropriation et une vulgarisation des travaux ainsi réalisés. Le ministre Eyebe Ayissi, n'a pas manqué l'opportunité pour marteler son attachement aux initiatives des jeunes et à l'entrepreneuriat tels que prescrit par le chef de l'État, Paul Biya. Des projets de collaboration sont actuellement en cours d'élaboration entre le gouvernement et le cabinet Knowledge Consulting. Ce, à la suite de la dédicace d'un exemplaire de l'ouvrage et de la remise solennelle de l'étude de mar-

ché sur le cacao au Cameroun au Premier ministre. Le Pm qui a d'ailleurs salué le courage et la détermination du Dg de Knowledge Consulting, qui a certainement «consenti à d'énormes sacrifices pour produire ces deux ouvrages. Des instruments qui vont sans doute, contribuer à booster le secteur de la cacaoculture au Cameroun, et surtout à accroître la notoriété et la destination Cameroun». Par cet acte, le Premier ministre vient de confirmer une fois de plus l'attention que le gouvernement accorde aux initiatives jeunes. Par ailleurs, il s'agit d'une preuve palpable que l'État reste aux côtés du secteur privé. «Nous sommes très honorés et espérons que les orientations données par le Premier Ministre seront respectées pour une meilleure appropriation et vulgarisation de ces outils d'aide à la décision. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce soutien qui annonce des belles perspectives. Notre profonde gratitude au Premier Ministre pour cette marque d'attention et pour son accompagnement», a répondu en guise de reconnaissance, Benjamin Ombe à la sortie de cette audience.

## NOTE SYNTHÉTIQUE DU LIVRE

La conjoncture internationale dans le secteur du cacao a été marquée par deux faits majeurs en 2017 : la chute des prix mondiaux de près de 50 % et la délocalisation du siège de l'ICCO, l'Organisation internationale du cacao, de Londres pour Abidjan. Dans la foulée, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont annoncé la création d'un stock régulateur afin de stabiliser les prix. Du côté du Cameroun, le cacao s'impose comme un enjeu politique de taille pour la présidentielle 2018. Dans ce contexte charnière, cet ouvrage, fruit de l'outil de veille stratégique Cacao Info, se veut un outil d'aide à la décision adressé aux acteurs de la filière cacao en Afrique devant leur permettre de comprendre les enjeux et l'environnement international dans le secteur. Objectifs: informer, éduquer,

sensibiliser, décider. Quelles mesures ont été prises dans chaque pays producteur africain? Quelles politiques ont été mises sur pied au sein de l'Organisation internationale du cacao pour atténuer l'impact des prix sur les producteurs? Comment comprendre les raisons de la mutation de son siège? Quels avantages et quelles conséquences pour les pays africains producteurs de cacao? Au travers des comptes rendus de réunion, des enquêtes sur le terrain, des reportages, des interviews, des billets, des rapports de différents acteurs sont compilés méthodiquement pour un ancrage historique et scientifique et offrent au lecteur des grilles d'analyse et des clés de compréhension des enjeux stratégiques au sein des économies des pays producteurs.

M. BARNABÉ OKOUDA, DIRECTEUR EXÉCUTIF DU CENTRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (CAMERCAP-PARC)- POSTFACER

### «Une prospective exaltante pour le secteur du cacao»

«Le cacao au Cameroun et en Afrique en 2017 ouvre donc une nouvelle approche d'accès à l'information pour tous les acteurs du secteur cacao. Avec cet ouvrage, l'année 2017 entre

dans les annales avec une prospective exaltante pour le secteur du cacao en Afrique et dans le monde pour accompagner la prise de décisions basée sur les faits et les évidences.»



PATRICE AMBA SALLA, PRÉFACIER

### «Nous recommandons fortement cet ouvrage»

«Nous recommandons fortement, les pays producteurs (États), industries de transformation

locale et internationale, exportateurs, producteurs, chercheurs... Toute personne physique ou morale intéressée aux activités liées

au cacao à disposer Le Cacao au Cameroun et en Afrique en 2017 comme livre de chevet».



LA COQUELUCHE

## Les nourrissons de moins de six mois plus exposés

**Cette tranche d'âge connaît des quintes de toux épuisantes et des vomissements qui peuvent conduire à la dénutrition, voire la mort.**

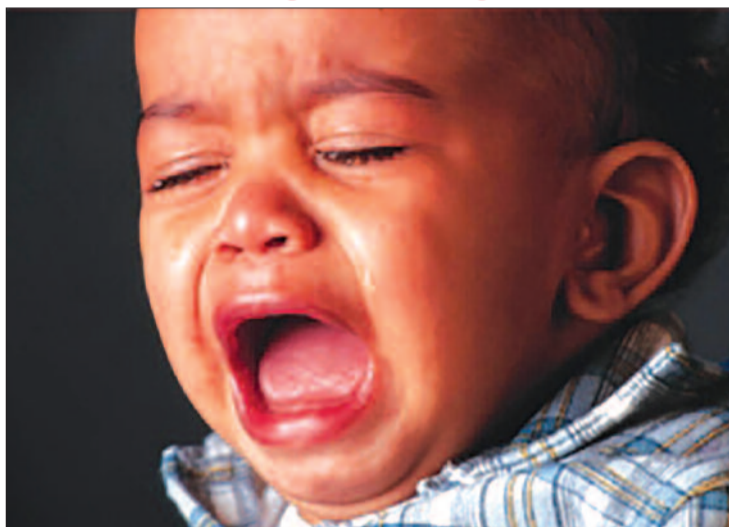
Par Elvis Serge Nsaa

Michel Alo'o a des écoulements du nez, cette plainte est d'Hélène Kabeyéné, mère du gamin de trois ans. En effet, cela fait une semaine qu'il ne va plus à l'école. Lui qui avait pourtant commencé l'année scolaire, le 03 septembre dernier, a dû mettre une pause. C'est qu'un mois seulement après ses premiers pas à l'école maternelle bilingue « Frazatti » du Round point Damas, Michel s'est fait contaminer par l'un de ses camarades. Il est à présent atteint de la coqueluche. Conduit au service pédiatrique de l'Hôpital central de Yaoundé (Hcy), le pédiatre Gilles Mouliom, après consultations a relevé que « bébé Michel », comme l'appelle affectueusement sa mère souffre effectivement de la coqueluche et non du rhume, comme le prétendait sa maman.

En effet la coqueluche (toux coquelucheuse) est une infection très contagieuse des voies respiratoires causée par une bactérie appelée Bordetella pertussis ou Bordet-Gengou, explique le pédiatre. La coqueluche provoque une toux par

quintes qui dure plusieurs mois chez l'adulte, sans autre conséquence, en général, qu'une grande fatigue, raconte-t-il. Chez l'enfant, ces quintes de toux sont épuisantes et provoquent des vomissements qui peuvent conduire à la dénutrition, précise-t-il. Il ajoute également que dans les cas les plus graves, les nourrissons souffrent de détresse respiratoire qui nécessite une hospitalisation et peut conduire à la mort. «Les enfants l'attrapent à l'école, vers 5-6 ans, et la ramènent à leur petite sœur, à la maison, car elle est aussi contagieuse que la rougeole», relève le directeur de l'immunisation et des vaccins à l'Oms, Dr Jean-Marie Okwo-Bele.

D'après lui, la vaccination des bébés commence à l'âge de huit semaines, mais la protection ne survient qu'après deux à trois doses, soit seulement après 12 à 16 semaines, précise-t-il. Avant l'âge de 12 à 16 semaines, les nourrissons peuvent donc être atteints de la coqueluche. D'après le secrétaire permanent du Pro-



gramme élargi de vaccination (Pev), Dr. Christine Harmelle Ename Ename, la cause principale de la résurgence de la coqueluche est la faible couverture de la vaccination de routine. Par ailleurs, elle exhorte les parents de tout mettre en œuvre pour que tous les enfants de zéro à onze mois complètent leurs calendriers de vaccination, explique-t-elle. Cette déclaration du secrétaire permanent du Programme élargi de vaccination (Pev), peut être collée à tous les responsables de santé de l'ensemble du territoire national.

Pour le cas spécifique de la coqueluche, elle rappelle que «le premier vaccin contre la coqueluche est recommandé dès

le deuxième mois, après l'accouchement, le quatrième mois et en fin le onzième mois». Elle suggère également de vacciner non seulement les nouveau-nés, mais également les femmes enceintes (entre la 24e et la 32e semaine de chaque grossesse), et d'administrer une dose unique de rappel à tous les adultes, et en particulier les pères, les grands-parents et les autres membres de la famille qui sont souvent en contact avec de jeunes enfants, précise-t-elle. Les recommandations sont également valables pour le personnel soignant des services de pédiatrie, de maternité et de garderie, ainsi que pour les gardiennes de jeunes enfants. Cette vaccination protège les adultes et les adolescents de la maladie et prévient simultanément la contamination de nourrissons. «La plupart des enfants qui ne sont pas immunisés sont les mêmes qui échappent aux systèmes de santé», a-t-elle ajouté. «Ces enfants n'ont très probablement reçu aucun des services sanitaires de base. Si nous voulons augmenter le taux de couverture globale d'immunisation, les services de santé doivent atteindre ceux qui ne le sont pas», a-t-elle conclu.

## DR. MARTINE NGO YONGA

### Il faut vacciner les proches du patient

**D'après le médecin, la coqueluche non soignée peut être fatale pour les nouveau-nés et les bébés non vaccinés.**

Propos recueillis par E S N

#### Qu'est-ce qui provoque la coqueluche?

La coqueluche, également nommée la toux des 100 jours, est une affection contagieuse grave des voies respiratoires. Les adultes, les adolescents ainsi que les bébés peuvent attraper la coqueluche. Chez les enfants et les bébés, les symptômes précoces s'apparentent fortement à ceux d'un rhume banal accompagné de fièvre. Puis la toux s'intensifie peu à peu.

Ensuite surviennent d'intenses quintes de toux suffocantes, suivies d'une respiration sifflante. Souvent, un accès de toux pro-

voque également des vomissements chez votre enfant. La coqueluche peut durer des semaines. Il arrive qu'un arrêt respiratoire survienne. La coqueluche peut donc être très grave et entraîner une hospitalisation, voire même s'avérer fatale chez les nouveau-nés ou les bébés non vaccinés.

#### Quelles sont les manifestations cliniques de la coqueluche?

La coqueluche touche toutes les tranches d'âge, mais ses manifestations cliniques varient en fonction de l'âge. Elle peut survenir chez des individus préalablement vaccinés ou

qui ont déjà été infectés. La période d'incubation dure de 6 à 12 jours et elle est asymptomatique. S'agissant de la période catarrale, elle dure 7 à 14 jours. En plus, il existe un écoulement nasal et une toux.

Dans ce cas, la période des quintes dure plusieurs semaines. Par conséquent, les quintes de toux peuvent provoquer une cyanose, des crises de suffocation et des vomissements. Mais elle se termine par un «chant du coq», qui est une reprise inspiratoire bruyante. Durant cette phase, l'enfant est épuisé par la succession des quintes. Il produit d'épaisses sécrétions. La Convalescence commence vers la 9e ou la 10e semaine.

#### Quels sont les traitements les plus courants?

Le traitement fait appel essentiellement aux antibiotiques (macrolides) dans les 3 premières semaines d'évolution. Il permet de réduire rapidement la contagiosité, et d'autoriser le retour en collectivité après 5 jours de traitement. Administré tôt, au début de la phase catarrale, il permet parfois d'écourter la maladie, voire d'éviter la phase des quintes. Pour le patient, le bénéfice existe surtout dans la phase précoce c'est-à-dire dans les 10 premiers jours. Le traitement doit donc être mis en route rapidement afin de limiter la transmission à l'entourage et de diminuer



le « réservoir ». L'antibiothérapie est donc préconisée pour toutes les personnes de l'entourage proche du malade quel que soit leur âge ou leur état d'immunisation.



MÉMORIAL ZANZIBAR

# Les mélomanes font la fête à Ewolo Nnam

L'hommage qui a été rendu à ce Mozart samedi, 20 octobre 2018 dans cet espace culturel situé à Tongolo à Yaoundé, en passe de devenir un rendez-vous annuel.

— Léger Ntiga



Ce lundi 22 octobre 2018, est date de publication des résultats de la présidentielle du 07 octobre 2018, au Cameroun. Il marque historiquement aussi, le décès brutal d'un génie de la musique camerounaise. Pour son neveu et initiateur du mémorial des 30 ans de sa disparition, Victor Théodore

Epeme, Zanzi Junior «il ne mérite pas l'oubli». Et pourtant, ils sont peu nombreux les Camerounais qui se rappellent que Zanzibar, Théodore Epeme de son vrai nom, est mort le 22 octobre 1988. Et c'est pour que plus jamais la mémoire ne flanche quant à ce son souvenir que Zanzi Junior avec le concours de Marie Françoise Ewolo, la promotrice

de l'espace culturel Ewolo Nnam et quelques autres (promoteurs culturels, médias artistes), ont organisé une soirée musicale samedi, 20 octobre 2018.

Et la fête fut belle! Tour à tour animée par deux orchestres: Les Génis du Bikutsi qui a accompagné les autres artistes venus nombreux, et l'orchestre Soft qui aura repris de long en large le répertoire de Zanzibar avec en première ligne Zanzi Junior. Le public venu nombreux en a eu pour son compte. De l'un de ses plus importants succès Essingan, à ses premiers pas avec Mayone (je pleure), l'on a refait ses concerts, ses albums et finalement sa carrière. Ses confrères et frères étaient de la soirée. Parmi eux l'Ange de la musique camerounaise, Ange Ebogo Emeran, Ohandja Etranger, Dieu Ngolfe, Manga Lucky, Suzy l'Intouchable, Lucky+2Pacha Solo, etc. Mais aussi des membres de la famille biologique de Zanzibar. Ses deux sœurs notamment dont on a pu admirer le pas de danse.

**Fusion**

Mort le 22 octobre 1988 à Yaoundé dans ce Cameroun, Théodore Epeme était parti pour être chauffeur dont il débute l'apprentissage à Okola auprès de son oncle a fini artiste musicien camerounais de renommée internationale dont la carrière a été lancée par le groupe Les Têtes brûlées. Il est considéré comme l'un des piliers majeurs de la musique Bikutsi. Il était à la fois chan-

teur, danseur et guitariste polyvalent et pluri-rythmique. Son doigté était une fusion de toutes les tendances du Bikutsi. Zanzibar a débuté sa carrière dans les Danys Boys d'Okola qu'il va quitter pour rejoindre Mama Ohanja et le groupe Confiance Jazz comme choriste, percussionniste et deuxième guitariste. Il va par la suite travailler avec Les Supers Volcans de la capitale et L'Ozima succès d'Ange Ebogo. Il fonde au début des années 1980 au Nigéria son groupe Le Zoubaki International avec lequel il formera l'ossature du groupe Les Têtes brûlées, mis en place par Jean-Marie Ahanda, avec lequel il a composé l'un des classiques de la musique Bikutsi La chanson Essingan. Sa carrière nationale et internationale est lancée par le concours Découverte Rfi en 1987 et la réalisation de deux films consacrés au groupe: Bikutsi Water Blue de Jean-Marie Teno et Man No Run de Claire Denis. Zanzibar meurt à l'âge de 26 ans le 22 octobre 1988 au Cameroun après une tournée triomphale en France et en Allemagne. De 1988 à 2018, l'eau a coulé sous le pont. Les Têtes brûlées, groupe mythique camerounais initiateur et ambassadeur du Bikutsi à travers le monde, sont passés par toutes les étapes. Alors que le groupe connaît une ascension fulgurante en Europe, le guitariste Théodore Epeme, connu sous le nom de Zanzibar disparaît après l'enregistrement du premier opus.

PAROISSE SAINTE MARCELINE DE MINKAN

## Des morts et de nombreux blessés dans son effondrement

Durant la pluie qui s'est abattue dans la soirée du mercredi 17 octobre sur la ville de Yaoundé et ses environs, plusieurs personnes sont passées de vie à trépas suite à l'effondrement de l'ancienne chapelle.

— Par Crescence Yolande Akaba

Un léger brouillard enveloppe le quartier Minkan situé à une distance de 1200m du carrefour terminus Odza dans la capitale politique en cette soirée du 18 octobre. Il ne peut cependant ni dissimuler la tristesse, ni la consternation qui a envahi les esprits des habitants de cette localité depuis la veille au soir. En effet, dans la soirée du mercredi 17 octobre 2018, l'ancienne chapelle située à l'intérieur de l'actuelle en construction s'est effondrée faisant deux morts sur le champ et de nombreux blessés. Le drame s'est produit au cours d'une session de prière dans ce lieu de culte de la mission catholique Sainte Marcelline. D'après des témoignages, les fidèles en prière

étaient loin d'imaginer la violence de la pluie dehors. «Il y avait plusieurs personnes dans la chapelle. Quand elle s'est effondrée les sapeurs ont enlevé sept corps. J'étais présent. Les blessés ont été conduits à l'hôpital. Parmi ces blessés certains sont morts en cours de route», s'est laissé aller un riverain. Dans le communiqué rendu public immédiatement après le drame, l'archevêque de Yaoundé, Mgr Jean Mbarga, par la voix du vicaire général a précisé que le grave accident est survenu vers 16h30 heure locale, au moment où «les fidèles sont en prière dans l'église Sainte Marcelline de la paroisse de Minkan». Il a également ajouté que les corps de deux femmes ont été retrouvés

dans les décombres. L'archevêque de Yaoundé, après avoir exprimé sa gratitude «aux autorités civiles, militaires, traditionnelles et à les toutes les bonnes volontés pour leur soutien», a présenté ses condoléances aux différentes familles éprouvées. Mgr Jean Mbarga a invité les fidèles de la paroisse explorée à «vivre ce drame dans la foi et rester en prière». Interrogé sur les circonstances du drame, le curé de la paroisse le père Adalbert Eloundou Ndounve a indiqué que «pendant que la grande pluie qui est tombée, l'ancienne église paroissiale qui était à l'intérieur du nouveau bâtiment que nous sommes en train de construire depuis un moment s'est effondrée complètement. Cela a entraîné la chute d'un des nouveaux murs qui s'est abattu sur le presbytère et les véhicules qui étaient positionnés à proximité». Les paroissiens de cette église de Yaoundé sont très abattus. «Nous nous interrogeons sur

la signification de cette épreuve difficile. Dieu seul sait pourquoi il a permis que cela arrive», se console Remy Amougou, l'un d'eux. Francis Kamdem dit ne rien comprendre. Face à cela, il convoque une contreexpertise non sans remettre en cause les équipements en matière de construction et les études effectuées. Sur le sol, l'on aperçoit des amas de gravats, des tôles, des bancs coincés et des fers. Depuis la survenue du drame, Minkan est devenu un lieu de pèlerinage où des fidèles brûlent et déposent des cierges comme pour recommander à la miséricorde divine, les âmes des disparus. Les fidèles déplorent la destruction de tant de sacrifices pour cet édifice de type R+1 encore en phase de construction. «L'église était encore en chantier. La dalle était déjà coulée. Même le premier niveau était monté. Il



restait juste la charpente pour afin tôler», confirme un fidèle. Juste après l'annonce du drame, les forces de sécurité sont arrivées et ont délimité le périmètre de sécurité. Question de sortir les dépouilles et les survivants des décombres. «La police, la gendarmerie et les sapeurs pompiers étaient là. Ils ont d'abord délaissé les décombres avec le Caterpillar avant de commencer la fouille», relate Roger Mbida.

LOM PANGAR

## Le désarroi des populations expropriées

**Certains résidents du nouveau village ont vite fait de brader leurs maisons de relocalisation se plaignant de nombreux manquements.**

Par Ange-Gabriel Olinga

**D**ans leur nouveau village de recasement situé à une vingtaine de kilomètres du site du barrage, il n'y a ni électricité, encore moins d'eau potable. «Comme vous pouvez le constater, on vit ici dans les ténèbres. Nous sommes abandonnés à nous-mêmes et les gens sont en train de partir. Le village est en train de mourir et s'est presque vidé de ses habitants qui sont retournés du côté de Ouami où se déroule une intense activité de pêche et le commerce», se lamente Augustine Ndoum, mère de famille résidente dans ce village. Ici, certains habitants qui se comptent en vingtaine affirment qu'une dizaine de décès ont été enregistrés dans les 57 ménages qui constituaient ce village à cause des maladies hydriques. Certains résidents du nou-

veau village Lom-Pangar ont par conséquent bradé leurs maisons de relocalisation. «Les gens viennent difficilement par ici. Pour vendre nos vivres, il faut les porter sur la tête, jusqu'à Ndeng-Ndeng. On dirait que nous sommes des animaux, qu'on a pris et qu'on est venu jeter dans cette forêt. C'est comme ça qu'on vit maintenant», raconte Mathurin qui dit être resté par dépit. Ouami dont il s'agit est un autre village situé dans les berges du bassin de retenue d'eau du barrage. Là-bas, 48 chefs de familles ont été installés après leur expropriation au pied de la rivière Lom-Pangar, pour cause d'utilité publique.

### Dieu pour tous

«Je fais partie d'un campement de pêcheurs qui avait été déplacé. C'était prévu qu'on devait nous recaser et nous indemniser. Finalement,

on nous a emmenés ici comme des moutons. Pas de paiement, pas de recasement, c'est chacun pour soi, Dieu pour tous», raconte Marcel Tassara, l'un de ces chefs de famille et père de six enfants. L'évocation du processus d'indemnisation au village Ouami a fait couler beaucoup de salive. Ici, chacun égrène son lot de frustration. «Sur 48 personnes, 13 ont reçu une somme d'argent comme vous pouvez le lire sur ce bordereau de paiement. On ne sait sur quelle base on les a payées et nous», se plaint Marcel Tassara. «J'attendais qu'on me paie 14 millions de Fcfa. Je me suis retrouvé avec deux millions. Mes 12 millions sont bloqués», soutient Martin Sedako, un autre résident du village Ouami.

Les habitants des villages de Lom1, Deng Deng, Ouami ou Kambo-Kassi, tous créés par Electricity Development Corporation (Edc) en charge de la construction du barrage hydroélectrique de Lom Pangar, parlent tous, des promesses non tenues. Au moment où Edc met en place



des infrastructures dans les quatre villages. Parmi celles-ci, des salles de classe, des cases de santé, des habitations modernes, des hangars pour le marché. La direction générale d'Edc a annoncé, en mai dernier, un plan de développement local (Pdl) du projet hydroélectrique de Lom Pangar. Elle a promis que 164 infrastructures seront opérationnelles d'ici la fin de l'année 2018 dans les arrondissements concernés par ce volet du projet Lom Pangar. Au moment de leur expropriation en 2012, les occupants du site de construction du barrage hydroélectrique de Lom Pangar étaient pour la plupart des chasseurs, orpailleurs, agriculteurs et pêcheurs.

DON DU CHEF DE L'ÉTAT

## Les ordinateurs PbHev atteignent l'Est

**Les étudiants de la faculté des Sciences juridiques et politiques de l'annexe de l'université de Yaoundé 2 à Bertoua viennent d'en être gratifiés.**

Par Ange-Gabriel Olinga

**P**resque tous les étudiants de la région de l'Est inscrits à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'université de Yaoundé 2, annexe de Bertoua ont reçu leurs ordinateurs portables le 17 octobre dernier dans leur Campus du lycée technique de Kano. Pour cette première phase de distribution, on a dénombré 800 ordinateurs de marque PbHev sur les 1200 destinés à la région de l'Est. Ces ordinateurs flambant neuf ont été distribués aux étudiants, sans distinction d'âge, d'origine ni de sexe. «Nous avons longtemps attendu et beaucoup d'entre nous ont même perdu espoir. Mais aujourd'hui ces ordinateurs

sont à notre disposition. Notre joie est immense car ces ordinateurs vont nous aider dans nos recherches», confie Mpande Yannick, étudiant en Master1, droit privé. Ce sont les étudiants des promotions 2014, 2015 et 2016 de cette annexe préalablement enrôlés dans la liste des bénéficiaires qui ont reçu ces premiers appareils. Ce, après avoir bravé l'épreuve de sélection qui consistait à présenter leurs reçus de paiement des frais de scolarité de l'année en cours et la carte d'étudiant. Au cours de la cérémonie de distribution des dits ordinateurs les heureux bénéficiaires ont d'entrée de jeux, remercié le chef de l'État

pour ce geste aimable à leur endroit. Se conformant à l'adage «qui dit merci en redemande», le collectif des étudiants a souhaité avoir, dans un avenir proche une université complète dans la région de l'Est. Ceci pour répondre à la demande sans cesse croissante des étudiants.

Dans son mot de circonstance, le recteur de l'université de Yaoundé2, représenté par le vice-recteur chargé de la recherche et de la coopération dans la dite institution universitaire a invité les étudiants à faire bon usage de ce précieux outil, gage d'un développement intellectuel des étudiants et par conséquent du Cameroun. «Le président de la République l'a encore rappelé récemment, pour un Cameroun émergent, il suffit d'un cerveau et d'un ordinateur. C'est dans cette optique que vous recevez ces ordinateurs ce jour. Faites en



bon usage. Qu'on ne les retrouve pas au marché central de Bertoua ou au marché de Nkolbikon. Ces ordinateurs sont là pour vous accompagner dans vos études», a martelé le professeur Mol Nang. Car en effet, ce don d'ordinateurs portables est un acte ponctuel du chef de l'Etat, dans le cadre du projet baptisé un étudiant, un ordinateur. L'objectif étant de

permettre à 500 mille étudiants camerounais de s'armer aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et à l'économie numérique. En attendant l'arrivée de 400 autres ordinateurs dans les prochains jours, séance tenante 100 ordinateurs ont été distribués aux étudiants en guise d'échantillon.

CAN CAMEROUN 2019

**Le site de Garoua illumine le gouverneur du Nord**

**Après la descente sur le terrain, le 17 octobre 2018, avec son état-major, Jean Abaté Edi'i a été suffisamment édifié sur l'avancement serein des travaux.**

Par Jean-Pierre Bitongo

**L**e gouverneur de la région du Nord, par ailleurs président du Comité local d'organisation, a fait le tour de tous les chantiers de Garoua, ville qui va abriter l'une des poules de la 32ème Coupe d'Afrique des nations de football qui se disputera au Cameroun du 15 juin au 13 juillet 2019 avec la nouvelle formule de 24 équipes. «Cet avancement n'est que le résultat d'une très grande mobilisation des entreprises qui ont à cœur les recommandations spécifiques de la Caf mais aussi les hautes instructions qui vont dans le sens de maintenir ce qu'a dit le chef de l'Etat, à savoir que le Cameroun sera prêt le jour dit», a déclaré le gouverneur, Jean Abaté Edi'i, président du Comité local d'organisation.



Ce qui vient confondre ou alors contrarier les pourfendeurs de Prime Protomac, entreprise adjudicataire de certains chantiers à Garoua. Surtout que ces derniers faisaient savoir que le chef de

l'État Paul Biya qui tient à la Can Total Cameroun 2019, avait des rapports on ne peut plus alarmistes sur les travaux réalisés par l'entreprise dirigée par Ben Modo. D'ailleurs, le rapport dressé par les services de la Task force, une cellule logée à la présidence de la République, après une mission effectuée il y a quelques jours à Garoua,

confirmait que les terrains d'entraînement seront livrés dans les prochaines semaines et que les structures hôtelières (l'hôtel la Bénoué en rénovation et l'hôtel des sports), construites par Prime Protomac seront livrés à temps.

Le 17 octobre dernier, Jean Abaté Edi'i a été une fois de plus rassuré par Ben Modo sur la livraison des différents chantiers le 31 décembre 2018 au plus tard. Sur le terrain, le gouverneur du Nord a constaté que les chantiers de la Can 2019 du site de Garoua avancent à grands pas, selon le cahier de charges de la Confédération africaine de football (Caf). Idem pour les autres infrastructures sportives et sanitaires. Au niveau de l'hôtel 100 chambres et du stade omnisports, les travaux de finition sont déjà engagés. Les ouvriers travaillent par palier. D'ici décembre, tout sera mis à jour. Il n'y a plus raison de douter que les délais seront respectés.

**Mission**

Une commission mixte Caf-Fifa est attendue au Cameroun. La délégation va séjourner dans le pays du 27 octobre au 1er novembre 2018, afin d'examiner les

questions liées à la sécurité, concernant l'ensemble des trajets à destination ou en provenance des différents sites de déroulement de la 32ème Can. Surtout que le Cameroun fait actuellement face à un contexte particulier marqué notamment par la crise socio-politique et sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et par les incursions de la secte terroriste Boko Haram dans le septentrion. La venue de cette délégation avait été annoncée par la Confédération africaine de football (Caf), à l'issue d'une réunion de son Comité exécutif tenue à Sharm El Sheikh en Égypte les 27 et 28 septembre 2018.

Il y a quelques semaines, au cours de son entretien au Palais de l'unité de Yaoundé au quartier Étoudi avec le chef de l'État du Cameroun Paul Biya, le président de la Confédération africaine de football, Ahmad Ahmad, avait indiqué que la Caf ne prévoit pas de retirer l'organisation de la Can 2019 au Cameroun. La décision finale sera rendue à la fin du mois de novembre 2018, après la dernière visite d'inspection du cabinet d'audit Roland Berger et de la Caf.

HANDBALL AFRICAIN

**Dynamique de Bokito annonce les couleurs à Abidjan**

**Le 19 octobre dernier, jour d'ouverture du 40e championnat d'Afrique des clubs champions de handball, les filles de Serge Ebogo, l'entraîneur, se sont imposées 27 à 19 face à Bandama handball club de Tiassalé de Côte d'Ivoire, pays organisateur de la compétition qui s'achève le 28 octobre à Abidjan.**

Par Gisèle Lekini

**V**endredi 19 octobre, Dynamique de Bokito Serge ont affronté les filles d'Abo sport du Congo. Disons que la compétition regroupe 19 clubs dont 10 en messieurs et neuf en dames. Après la cérémonie d'ouverture, il y a également eu le match d'ouverture qui a mis aux prises le Red Star, le club champion de Côte d'Ivoire homme à l'Usfa du Burkina. Match qui s'est soldé par une victoire des Ivoiriens qui l'ont emporté au forceps 30-29. Les filles de Bandama de Tiassalé sont tombées face à leurs ho-

mologues de Dynamique du Cameroun 19-27. Abo Sport du Cogo, deuxième adversaire de Dynamique de Bokito, a eu raison de Hc Héritage 25-23. Chez les hommes, Al Ahly d'Égypte a batu 24-17 Fap du Cameroun, et Gsp d'Algérie a eu raison de Jsk du Congo 21-18. Les 414 membres des différentes délégations seront logés à l'Injs à Marcory. Alors que 19 clubs étaient annoncés, c'est finalement 18 clubs venus de 10 pays (l'Angola, l'Égypte, l'Algérie, le Cameroun, le Maroc, la Rd Congo, le

Congo, le Burkina et la Côte d'Ivoire) qui prennent part à cette compétition. Selon le tirage au sort effectué le 21 septembre 2018 par la Confédération africaine de handball (Cahb), le Cameroun est représenté chez les dames par les filles de Dynamique de Bokito qui ont pour adversaires dans la poule A Petro atletico d'Angola, Abo sport du Congo, Bandama de Côte d'Ivoire et Hc Héritage de la Rd Congo. Dans la poule B, les dames de Fap va jouer contre Primero d'Agosto d'Angola, Africa sport de Côte d'Ivoire et Hc vainqueur de la Rd Congo. Au tournoi masculin, ce sont les Forces armées et police (Fap) champion du Cameroun en titre et détenteur de la coupe du Cameroun 2018, et Minuh, deux clubs de Yaoundé. Lors de la première journée, Fap a ouvert le bal dans la poule A, le vendredi 19 octobre face à Al Aly d'Égypte,



avant les matchs contre Phoenix du Gabon, Red star Oja de Côte d'Ivoire, Flowers de Cotonou du Bénin et Usfa du Burkina Faso. La poule B comprend Minuh de Yaoundé, Raja Agadir et Widad Smara du Maroc, Pétrosport du Congo, et El Zamalek d'Égypte, Jsk de la Rd Congo. En marge de cette compétition, la Cahb que préside Karaboué Aboubacar, tiendra son congrès à Abidjan. Afin de réguler les règlements de la Cahb et adopter les règles de jeu.

Toutes les 53 Fédérations membres de la Cahb auront pris part aux travaux. A noter que le président de la Fédération internationale de handball (Fih) est à Abidjan pour cette fête du handball africain au ni-

veau des clubs. Rappelons que les clubs des Forces armées et de la police ont remporté le titre du championnat 2018 lors de la finale qui s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2018 à Yaoundé au palais polyvalent des sports de Yaoundé. Il s'agissait de la finale de l'édition 2018 des play-offs nationaux de handball organisés par la Fédération camerounaise de handball (Fécachand). La finale masculine a été remportée par Fap face à Minuh. C'était un remake de la finale de l'année dernière et Fap a gagné sur le score de 26-17, conservant ainsi le titre remporté en 2017. Chez les femmes, c'est toujours Fap de Yaoundé qui a battu le Tonnerre handball club de Yaoundé 23-19.



*« Idéal pour vos affaires et votre détente »*



**Hébergement haut standing**  
**Restaurant**  
**Bar**  
**Service traiteur**  
**Parking sécurisé**

-  Belibi, Obala-Cameroun
-  +237 243 80 64 87
-  +237 658 17 29 51 / 652 88 49 72 / 664 13 71 71
-  [infos@lemintarhotel.com](mailto:infos@lemintarhotel.com)
-  [www.lemintarhotel.com](http://www.lemintarhotel.com)
-  [lemintarhotel](https://www.facebook.com/lemintarhotel)

*La qualité qui fait la différence*